



ACCIDENT VASCULAIRE CEREBRAL. (AVC)

Ne pas reconnaître rapidement un AVC: DANGER DE MORT !!!

Qu'est-ce qu'un AVC ?

Un accident vasculaire cérébral (AVC), aussi appelé thrombose ou attaque cérébrale, c'est un accident dans les vaisseaux sanguins du cerveau.

L'irrigation permanente de toutes les régions du cerveau qui commandent nos activités quotidiennes est indispensable. Si elle n'a pas lieu, des difficultés importantes apparaissent : le langage, la motricité, la vue, la mémoire, l'équilibre...

Il existe deux types d'AVC:

- ischémique (infarctus cérébral): occlusion d'une artère du cerveau par un caillot de sang (80% des AVC),
- hémorragique (hémorragie cérébrale): une artère se rompt ou éclate, libérant du sang dans le cerveau.

Nombres et conséquences

Chaque année, 19.000 Belges sont victimes d'un AVC, parmi lesquels 9.000 décèdent dans l'année et 6.000 conservent une invalidité permanente. Résultats effrayants et alarmants. C'est la principale cause de décès dans notre pays et en Europe (hors des accidents routiers ou militaires).

Victimes d'un AVC, ces personnes souffrent d'une ou de plusieurs conséquence et le plus souvent de manière permanente: une paralysie latérale au niveau du visage, du bras et de la jambe (hémiplégie); troubles de la parole et du langage (aphasique); une perte ou des troubles de la vision; une apparition soudaine et unilatérale de troubles sensitifs.

Au delà de cela, il y a d'autres éléments à prendre en compte : perte d'emploi, adaptation de la famille, vivre avec un handicap, perte de mobilité, dépression...

Prévention Générale.

Le premier facteur de risque de l'AVC: l'hypertension.

Il existe, bien sur, d'autres facteurs influençables: le cholestérol, le tabagisme, l'alcoolisme, le diabète et des facteurs non influençables: certaines maladies du cœur, la maladie de Fabry, le sexe et l'âge.

L'hypertension est responsable de plus de la moitié des AVC d'aujourd'hui. La pression artérielle normale doit être inférieure à 140/90 mm de mercure. Au-delà, c'est de l'hypertension artérielle (deux millions en Belgique). Celle-ci est un facteur de risque contrôlable que vous modifier, à condition de savoir que vous en êtes atteint. On estime que contrôler régulièrement sa tension et, s'il y a lieu, suivre un traitement adéquat, réduit de 40% le risque d'AVC pour chaque diminution

de 10 mm HG. De même, il est recommandé de faire contrôler régulièrement son taux de cholestérol: trop élevé, il peut causer des dégâts aux vaisseaux sanguins.

Reconnaître et agir

Vous serez peut-être un jour en face d'une personne qui commence un accident vasculaire cérébral. Or, reconnaître sans tarder les symptômes d'un AVC est absolument essentiel pour pouvoir agir de manière adéquate aussi vite que possible, limiter au maximum les dégâts, et même sauver les vies. Les études récentes montrent que le traitement à l'aide de substances thrombolytiques administré dans les 4,5 heures après un AVC permet le rétablissement.

Les signes d'alerte:

- Bouche de travers ;
- Expression confuse ;
- Bras ou jambe devenu(s) immobile(s) ;
- Trouble de la vue ;
- Maux de tête violents ;
- Vertiges ou manque d'équilibre.

Dès que ces signes d'alerte apparaissent : contacter les services de secours **112**

(Pour plus d'informations: www.reconnaitreunavc.be)

Besoins de vous

Il existe deux associations qui s'occupent de la problématique AVC: Belgian Stroke Council, association de médecins belges contre l'AVC, et STROKE, association belge des patients contre l'AVC. (Il est possible que ces deux associations fusionnent).

Pour mener à bien la conscientisation de chacun d'entre nous et pour les campagnes de sensibilisation afin d'éviter que ce mal se propage, nous avons besoins de votre aide. Que vous soyez victime d'un AVC ou non, chaque aide est indispensable.

Nous avons trop peu de membres francophones chez Stroke, alors qui y a beaucoup de travail à faire. Rejoignez nous!

N'hésitez pas à me contacter !

Marc Trémouroux
Responsable francophone de STROKE
Administrateur d' Altéo
0475/25 40 22 tremouroux.marc@versateladsl.be

[J'ai été moi-même victime d'un AVC en2000. Pour écrire ces deux pages, je suis resté quatre jours devant mon ordinateur, alors que tout était dans ma tête. Les séquelles de l'AVC peuvent aussi se manifester par des difficultés de concentration.]